



VIDÉO



L'art de faire
beaucoup
avec peu!

p. 10

Un autre succès
pour la Tournée
des Vainqueurs

p. 12

BONNE RENTRÉE!



CONSULTEZ
L'HORAIRE
SUR NOTRE
PAGE
FACEBOOK



L'église *un héritage à transmettre*

**Quelles sont
vos attentes ?**

**On fait quoi
avec notre église ?**



**VOIR L'ENTREVUE
echosf.org**

**Léger goûter et vin de l'amitié
Tirage de prix
pour les participants inscrits
avant le 15 septembre.**

INSCRIPTION

Téléphone : 418 259-7831

Courriel : fabriquestfr@outlook.com

Une consultation
citoyenne sur l'avenir
de l'église de Saint-François
aura lieu
le dimanche 27 septembre
prochain, à 10 h,
au Centre des loisirs.

Cette consultation portera
sur l'avenir de l'église
locale (l'édifice),
sur les services qu'elle offre
et la vie spirituelle
de la communauté.

**Tous les citoyens
sont les bienvenus
à cet exercice,**
non seulement les croyants
et/ou pratiquants.

***Votre opinion
est importante***



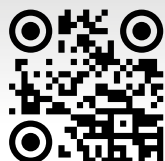
Sommaire

Cercle de Fermières - « Travaillons en équipe pour l'avenir »	5
Sont retournées vers le Père	7
Mot du maire	8
Canton 600 : l'art de faire beaucoup avec peu.....	10
Un garage refusé sur un terrain municipal	11
Un autre succès pour la Tournée des Vainqueurs	12
Saint-François renouvelle son engagement.....	13
envers le supplément au loyer	
La rentrée scolaire	14
Les Jeux d'une vie.....	15
C'est bientôt la reprise des activités de la FADOQ!.....	16
Un nouveau balado pour L'Écho!.....	17
L'église de Saint-François... Toute une histoire	18
11e Salon de la 2 ^e jeunesse le 1 ^{er} octobre	19
Gymkhana : 10 ^e anniversaire.....	21
Intentions de vote en Côte-du-Sud.....	23
Mathieu Rivest glisse au 3 ^e rang	
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.....	25
demande une révision du règlement agroenvironnemental	
Au fil des jours - Septembre 2026.....	26
Bibliothèque du Rocher	27
Nouvelles de la pastorale	27
Administration municipale	28
L'Écho municipal.....	6 pages



Visitez notre site Web
www.echosf.org

En complément ce mois-ci :



👉 Vidéo du Canton 600 👉 Photos du Canton 600

👉 Vidéo de l'entrevue sur la consultation
à propos de l'avenir de l'église de Saint-François

**GARAGE CORRIVEAU
MARIO TECH**

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3A1
418 248-3634 | 418 248-1800
mario@corriveaumariotech.com

MARIO THÉBERGE
Propriétaire

**Bumper
to Bumper
AUTO SERVICE**

**TERRASSEMENTS
JONCAS
& FRÈRES Inc.**

Déjà plus de
30 ans

RÉQ : 2552-1899-29

EXCAVATION RÉSIDENTIELLE, AGRICOLE ET FORESTIÈRE

- Drainage
- Enrochement
- Aqueduc et égout
- Chemin forestier
- Et bien plus encore

SPÉCIALISÉ EN INSTALLATIONS SEPTIQUES DE TOUS GENRES

PROFITEZ D'UN
CRÉDIT D'IMPÔT
ALLANT
JUSQU'À
5 500\$
À l'exception des constructions neuves.

INSTALLATEUR AUTORISÉ: **BIONEST** System **HYDRO-KINETIC**

VENTE ET TRANSPORT EN VRAC

- Pierre
- Gravier
- Sable
- Tuff
- Terre à pelouse
- Terre à jardin

ESTIMATION GRATUITE

418 248-2585 www.joncasfreres.com

Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Samuel Labrecque
Tél. : 418 884-3407
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

CWB

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



EMBALLAGES LM RECRUTE

Rejoins notre équipe
et entre dans la partie !



Nous sommes toujours à la recherche
de bons joueurs. Consulte nos postes disponibles
et envoie-nous ta candidature.

À TOI DE JOUER !

rh@emballageslm.com
418 259-7710 (poste 254)
emballageslm.com

25, rue de l'Étang
Saint-François-de-la-Rivière-
du-Sud (Qc), G0R 3A0



R. B. Q. : 2314-4926-84

Forage J. & R. Cloutier inc.

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net

Avez-vous votre CARTE?



Cartes en vente à Saint-François

Le BINGO Richelieu est composé de :

- 3 lots réguliers totalisant 1600 \$
- 1 gros lot variant de 1000 \$ à 5000 \$

Le BINGO est diffusé sur NOUS TV et en mode vidéo sur le web
à richelieumontmagny.org le dimanche soir de 18h à 19h.

DES CARTES SONT EN VENTE

Dépanneur Marché Express Ultramar
200, route St-François, Berthier-sur-Mer

- ✓ Résidentiel
- ✓ Commercial
- ✓ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



418 259-7440

télec. 418 259-7477

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

Aucun délai commencez vos travaux dès aujourd'hui!

150 000 pi²
de couvre-planter

prêts à partir
dès maintenant

Plus de
50
modèles
de stores
et toiles

- céramique
- planchette de vinyle
- prélat
- bois flottant



DECO SURFACES
L'ENTREPÔT

132, boul. Taché Ouest, Montmagny • 418.241.2002



Cercle de Fermières

« Travaillons en équipe pour l'avenir »

Sous le thème « Travaillons en équipe pour l'avenir! », le Cercle de Fermières entame sa nouvelle année Fermière! Des projets d'équipe pour l'exposition provinciale, pour le Marché de Noël... mais aussi pour le 100^e anniversaire de fondation du Cercle!

À la suite de l'assemblée générale annuelle de juin dernier, voici la composition du nouveau Conseil d'administration local (CAL) pour l'année 2026-2027:

Josée Martineau, présidente
Nathalie Lapointe, vice-présidente
Marie-Josée Simard, trésorière
Francine Martineau, secrétaire
Claudine Blais, conseillère et responsable des arts textiles

La programmation de l'année vous sera communiquée lors de la prochaine parution de *l'Écho* en octobre 2026.

Bénévole pour les métiers à tisser

Les membres du Cercle sont à la recherche d'une personne bénévole pour l'entretien des métiers à tisser. Nous avons des métiers de tous les âges et certains requièrent des ajustements ou réparations. Si vous avez l'âme d'un bricoleur, nous serions très heureuses de profiter de vos talents! Veuillez communiquer avec nous, aux numéros de téléphone suivant : **418 291-6246** pour Josée Martineau ou **418 259-7564** pour Claudine Blais.



Un merci tout spécial!

Le Cercle a reçu de beaux tissus de coton pour la fabrication de courtepointes. Nous tenons à remercier Mme Marie-France Proulx pour ce don! Soyez assurée, Mme Proulx, que nous en ferons bon usage... en particulier pour nos projets d'équipe!

Devenir membre du Cercle...

Vous pouvez devenir membre du Cercle de Fermières en tout temps durant l'année! La cotisation annuelle est de 38\$; elle vous permet de recevoir le magazine du Cercle de Fermières du Québec (CFQ) qui vous donne des nouvelles sur les autres Cercles, qui partage des patrons ou techniques de couture, de broderie, de tricot, de crochet ou de tissage!



Photo : Adobe Stock

De plus, votre abonnement vous donne accès au local des Fermières de Saint-François où vous pouvez tisser au prix coûtant tout en bénéficiant de l'expertise des autres tisserandes. Nous avons un inventaire de fibres de toutes sortes pour des projets que vous souhaiteriez essayer! Cette année, notre projet d'équipe portera sur la courtepointe et ses techniques. Ce sera un beau défi pour nous et nous apprendrons ensemble! Ça vous intéresse? Communiquez avec une des membres du CAL ou encore par courriel à l'adresse suivante : nicole.bonneau6@gmail.com Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner!

Pour nos membres seulement

PRENEZ NOTE que notre dîner d'ouverture de « l'année Fermière » se tiendra le **JEUDI 10 SEPTEMBRE** (arrivée prévue vers 11 h 30). Ce sera une belle occasion de nous raconter vos histoires d'été et de prendre des nouvelles de tout le monde. Le Conseil d'administration local vous informera sur les avancées effectuées cet été sur différents projets afin d'obtenir vos commentaires avant de finaliser la programmation. Vous serez contactées par l'une des membres du CAL afin de vous donner les informations quelques jours avant l'activité. Surveillez vos courriels ou vos messages téléphoniques afin de donner votre réponse à temps et nous demander un transport si vous en avez besoin.

*Au plaisir de se rencontrer,
Les membres du CAL*

Nicole Bonneau

**PEINTURE DE COUVERTURE AGRICOLE
BLANCHISSAGE - NETTOYAGE D'ÉTABLE
SABLAGE AU JET DE SABLE**

Luc Blais
Tél. : (418) 259-7483

**292, ch. Rivière-du-Sud,
Saint-François, Qué. G0R 3A0**



Sébastien Vaillancourt B.A.A.

418 710-5007

sebastienvaillancourt@outlook.com

comptabilité VIP



Services comptables | Impôts des particuliers

Garant

Rejoins notre équipe de passionnés !

Contribue à la création d'outils innovants et performants, indispensables pour tous les projets extérieurs.

Des postes en usine sont maintenant disponibles !



Scanne pour
voir ce
qui t'attend.



**Solide équipe
Solides avantages
Solide entreprise
Solide allié**

rh@garant.com | 375, chemin St-François O, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, QC G0R 3A0

**CENTRE
DENTAIRE
HUDON**

POUR UN SOURIRE EN SANTÉ

418 248 2422

WWW.CENTREDENTAIREHUDON.CA

5, BOULEVARD TACHÉ EST BUREAU 300 • MONTMAGNY



Sont retournées vers le Père...



Madame Yolande Blais est décédée à La Maison d'Hélène de Montmagny, le 1^{er} août 2026, à l'âge de 89 ans et 6 mois. Épouse de feu monsieur Paul-Oscar Blais, elle était la fille de feu monsieur Gérard Blais et de feu dame Joséphine Létourneau. Elle demeurait à Saint-François-de-la-

Rivière-du-Sud. La famille a accueilli parents et ami(e)s à la Maison funéraire Laurent Normand le samedi 15 août 2026, jour des funérailles, dès 13 h. Le service religieux a été célébré par la suite à 15 h en l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de là au crématorium. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Étienne, Fabienne (Alfred Labonté), Éliane (Jean Audet), Anita (Alain Descôteaux), Rolande, ses 11 petits-enfants et ses 16 arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs : feu Albert (feu Antonia Blais), feu Lucien (feu Lorette Blais), feu Lucienne, feu Philias (feu Colette Blais), Marie-Rose (feu Jean-Guy Roy), feu Yvonne, feu Gérard, feu Monique (René Fiset), feu Agathe, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs tous décédés, plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. Des sincères remerciements sont adressés à Mme Julie-Pier Langlois (CLSC), au Dre Boulanger ainsi qu'à tout le personnel soignant de La Maison d'Hélène. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Maison d'Hélène de Montmagny.



Madame Doris Guillemette Simard est décédée au Centre d'hébergement de Saint-Raphaël, le 10 août 2026, à l'âge de 89 ans. Épouse de feu monsieur Raymond Simard, elle était la fille de feu monsieur Donat Guillemette et de feu dame Géraldine Boulanger. Elle demeurait

à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Un moment de recueillement aura lieu en privé avec les membres de sa famille. Elle a été confiée à la Maison funéraire Laurent Normand pour crémation. Les cendres seront déposées ultérieurement au Mausolée de Montmagny. Elle laisse dans le deuil, ses filles : Line (André Lapointe), Manon (Gervais Gosselin), Michelle (Roger Dufour), Julie (Denis Bélair), Marie-Josée (Rock Welsh), Annie (Angelo Nittolo Jr), Marie-Andrée (Sylvain Boulet), ses petits-enfants : Olivier, Alexandre et Émilie Lapointe, Maxime, Rébéka, Noémie, Rosélie et Dimitry Gosselin, Cédrik et Tanya Truchon, Angélica et Anna-Maria Nittolo, Jovanah, Thomas et Loryann Boulet, leurs conjoint(e)s et ses arrière-petits-enfants. Elle est partie rejoindre ses frères : feu Fernand (feu Jeannine Fournier), feu Jean-Paul (Claudette St-Pierre), feu Gaston (Lise Simoneau), feu Denis (Laurette Dutil), feu Raymond. Elle laisse également dans le deuil, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Simard: feu Madeleine (feu Ovide Gendron), feu Martin (Thérèse Simard), l'abbé Jacques, Jeanne D'Arc (feu Émilien Gagnon), feu Véronique (feu Ovide Simard), Denise (feu Camille Blais), Aline, feu Michel (Thérèse St-Pierre), Marie (feu Pascal Montminy), Nicole (feu Jonny Stavrakellis), feu Bernard, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. La famille désire remercier le personnel du CHSLD de Saint-Raphaël pour les bons soins prodigués. La direction a été confiée à la Maison funéraire Laurent Normand inc.



La Maison Funéraire
Laurent Normand

MONTMAGNY
BELLECHASSE
L'ISLET-SUD

Jean Normand, T.D.L.
Pierre Normand, T.D.L.

116, avenue Sainte-Julie
Montmagny (Québec) G5V 2M1
T 418 248-0545
Sans frais : 1 888 248-0545
www.laurentnormand.ca

**CAFÉ À COEUR OUVERT**

LÀ OÙ IL FAIT BON JASER
À COEUR OUVERT

Les épreuves de la vie

Le café à cœur ouvert du 11 septembre vous invite à venir échanger sur les sujets qui vous préoccupent aujourd'hui.

Thème :
« **les épreuves de la vie** »

Lorsque les épreuves de la vie, par exemple la perte

d'une personne importante ou la maladie nous font perdre l'équilibre, est-ce que la spiritualité, la solidarité, la compassion de ma communauté peuvent m'aider?

L'église : un héritage à transmettre ou un souvenir à oublier?

Un témoignage de Yves Laflamme

Toutes vos questions sont les bienvenues.

Le chemin pour trouver les réponses se fait dans le respect des croyances de chacun.

***Viens nous voir le vendredi 11 septembre à 19 h
à la salle de l'âge d'or. Bienvenue à tous!***

Laurence Hallé, TA
Déclaration d'impôts et comptabilité

SUR RENDEZ-VOUS
29, rang Sainte-Catherine
Saint-Raphaël Qc G0R 4C0

**Communiquez avec moi
418-998-1098**

Encan
En ligne
et/ou sur place

Boulet
Encans Boulet inc.

Tél.: 418-241-6459
www.encansboulet.com



Mot du maire

Chers citoyens, chères citoyennes,

Consultation citoyenne sur l'avenir de l'église

Une consultation citoyenne sur l'avenir de l'église de Saint-François-de-Sales aura lieu le dimanche 27 septembre à 10 h. Tous les citoyens, croyants ou non, sont invités à venir réfléchir et échanger sur l'avenir de ce lieu patrimonial qui occupe une place importante dans notre communauté.

Notre église, qui trône fièrement au centre du village, ne fait malheureusement pas exception à ce que vivent de nombreuses communautés au Québec : la baisse du nombre de pratiquants nous oblige à réfléchir dès maintenant à son avenir.

Heureusement, nous avons chez nous un comité qui a décidé de se pencher sérieusement sur cette question. Et je crois que c'est exactement la bonne façon de faire : prévenir les coups et réfléchir ensemble pendant que nous avons encore le temps et les moyens de choisir, plutôt que d'attendre d'être placés devant une situation urgente où les décisions devront être prises rapidement.

L'église appartient à notre histoire collective. Qu'on soit pratiquant ou non, elle fait partie du paysage de Saint-François, de notre identité et de notre patrimoine. La question qui se pose maintenant est donc plus large que son utilisation religieuse : quelle place voulons-nous lui donner dans notre communauté pour les prochaines décennies?

C'est pourquoi j'invite vraiment toute la population à participer à cette consultation. Les idées, les préoccupations et les opinions de chacun seront importantes pour alimenter la réflexion. Il ne s'agit pas d'arriver avec une décision déjà prise, mais bien de commencer ensemble une réflexion sur ce que nous voulons faire de ce bâtiment exceptionnel.

Le pavillon Pierre-Laurent-Bédard et la Maison de la paroisse

Dans le même esprit, beaucoup de questionnements entourent actuellement les rénovations nécessaires au pavillon Pierre-Laurent-Bédard. Il faut d'abord rappeler que ce bâtiment est classé patrimonial — et j'oserais dire heureusement. Construit en 1763 pour le premier curé résident, Pierre-Laurent Bédard, il est aujourd'hui le plus ancien presbytère de la Côte-du-Sud qui subsiste. C'est donc un témoin exceptionnel de notre histoire que nous avons la responsabilité de préserver.

Après plus de 260 ans d'existence, des rénovations majeures sont maintenant nécessaires, notamment la réfection de la toiture, le remplacement des portes et des fenêtres ainsi que des travaux importants de maçonnerie. L'objectif n'est pas simplement de réparer ce qui est brisé, mais bien de remettre le bâtiment en excellent état afin d'assurer sa conservation pour plusieurs décennies.

Il est également important de préciser que les montants présentés pour ce projet ne concernent pas uniquement le pavillon Pierre-Laurent-Bédard. Ils comprennent également le remplacement des portes et des fenêtres ainsi que des travaux de maçonnerie au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, aujourd'hui la Maison de la paroisse, un autre bâtiment patrimonial important de notre municipalité.

L'ensemble du projet représente un investissement total de 1 208 333 \$, dont 725 000 \$ seront couverts par une subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec. La part assumée par la Municipalité serait donc de 483 333 \$.

C'est évidemment une somme importante et je comprends très bien qu'elle puisse soulever des questions. Mais il faut la remettre dans son contexte : pour cet investissement, nous réalisons des travaux majeurs sur deux bâtiments patrimoniaux de notre municipalité.

Il faut également considérer que le pavillon Pierre-Laurent-Bédard et la Maison de la paroisse sont des bâtiments productifs et bien vivants. Ensemble, ils génèrent actuellement 3 870 \$ par mois en revenus de location, soit 46 440 \$ par année. Ces revenus contribuent directement à réduire le coût réel de détention de ces bâtiments pour les contribuables.

Mais leur valeur pour notre communauté ne se mesure pas uniquement en dollars. En plus d'héberger les bureaux municipaux, ces bâtiments accueillent plusieurs organismes et services de chez nous, notamment l'Âge d'or, les Fermières, le Comptoir d'entraide, le journal L'Écho ainsi que la bibliothèque Bonneau-Chabot de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François, pour ne nommer que ceux-ci. Ce sont donc des lieux utilisés quotidiennement qui jouent un véritable rôle au cœur de notre vie communautaire.

Autrement dit, nous investissons dans deux bâtiments patrimoniaux qui appartiennent à la collectivité, qui génèrent des revenus, qui accueillent nos organismes et qui font partie intégrante de notre histoire. Une fois ces travaux majeurs réalisés, notre objectif est de les maintenir en excellente condition pour de nombreuses années et ainsi éviter de toujours devoir intervenir dans l'urgence.

Lorsqu'on réussit à obtenir 725 000 \$ de financement externe sur un projet de 1,2 million de dollars, tout en protégeant deux bâtiments qui font partie de notre histoire, qui servent quotidiennement notre communauté et qui génèrent des revenus pour la Municipalité, je crois qu'il faut regarder cet investissement dans son ensemble et, surtout, dans une perspective à long terme.

Préserver notre patrimoine ne signifie pas simplement conserver de vieux bâtiments. Ça signifie leur donner un avenir, les garder vivants et continuer à les rendre utiles à notre communauté. Et cet avenir, il vaut toujours mieux le planifier aujourd'hui que d'avoir à le subir demain.

Un beau bilan pour notre camp de jour

Notre camp de jour vient tout juste de se terminer et je tiens à souligner le très beau travail accompli cet été. Nous avons reçu d'excellents commentaires de la part des parents, mais également de plusieurs personnes qui ont gravité autour du camp de jour et de notre piscine municipale.

Organiser et animer un camp de jour pendant tout un été demande énormément d'énergie, de patience et d'engagement. Quand les commentaires positifs nous reviennent aussi nombreux, il est important de prendre le temps de le souligner.

Un grand bravo à toute l'équipe du camp de jour, à celle de la piscine municipale ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à offrir un aussi bel été à nos jeunes.

Bravo à tous et merci pour votre excellent travail!

La Grande fête interculturelle est de retour!

Le 12 septembre prochain aura lieu la Grande fête interculturelle à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud! Encore une fois cette année, la Municipalité et l'équipe d'immigration de la MRC de Montmagny unissent leurs efforts pour organiser cette grande journée festive au cœur de notre village.

J'invite toute la population à venir participer en grand nombre. Parmi les activités proposées, la Foire au Village permettra à des équipes de six personnes de s'affronter amicalement dans différentes épreuves. Les équipes devront être interculturelles et compter au moins un jeune de 16 ans ou moins.

Il y en aura pour tout le monde : jeux gonflables, danse en ligne, 5 à 7 avec musique latine et, pour terminer la journée en beauté, un spectacle en soirée de Rusdell Nunez y Su Sabor Concentra'O.

Cette fête est une belle occasion de se rencontrer, de découvrir différentes cultures et, surtout, de créer des liens entre les gens qui composent aujourd'hui notre communauté. J'espère vous y voir nombreux le 12 septembre!

Une 15^e édition du Canton 600!

Le samedi 15 août avait lieu la traditionnelle course de bateaux de carton Canton 600 à l'étang à Moriveau. Quoique cette édition ait été un peu plus modeste en nombre de participants, ce fut encore une fois très agréable de s'y retrouver et de voir performer nos jeunes... et nos moins jeunes!

Cette année marquait déjà la 15^e édition de cette belle activité qui est devenue, au fil des ans, une véritable tradition chez nous.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé, aux bénévoles et aux personnes qui contribuent année après année à faire vivre cet événement.

C'est donc un rendez-vous l'année prochaine pour une 16^e édition et, surtout, pour continuer à faire vivre cette belle tradition!

Sur ce, je vous souhaite à toutes et à tous un très beau mois de septembre!

**Frédéric Jean, Maire
Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**

CANTON 600 : l'art de faire beaucoup avec peu

Saint-François célébrait le samedi 15 août le 15^e anniversaire du fameux Canton 600, course de bateaux en carton sur une distance de 600 pieds à l'étang Morigeau.

 par Céline Chabot et Julien Simard

La température était idéale et nombre de gens se sont déplacés pour venir voir la course, malgré la tenue d'autres activités d'importance le même jour. L'événement, inauguré en 2011, célébrait alors sa 15^e présentation.

Les équipes ne disposaient que de deux feuilles de carton, d'un cutter et d'un dévidoir de ruban adhésif pour fabriquer leur embarcation, et ce, en deux heures. C'était plutôt impressionnant de voir le résultat : chaque embarcation présentait une forme originale. L'un des participants ne pagayait que d'une seule main, histoire de maintenir de l'autre l'équilibre du bateau? Un autre a vu sa rame se casser bien avant d'atteindre la borne et, malheureusement, une équipe a pris l'eau et coulé peu de temps après son départ. En ce qui concerne les quatre autres équipes, ça s'est joué à quelques secondes près.

Participants et nom des équipes

Aldrin : Elizalde Sarmiento, Melanie Sarmiento, Jeva Mike Sucaye et Jun King. Jeva et Jun étaient dans l'embarcation.

Les Sirènes de Mako : Florence Jean, Ariane St-Amant, Antoine St-Amant et Frédérique Dion. Florence et Frédérique pilotaient le bateau.

HSS SOS : Thomas Boulet, Andréanne Bernatchez, Édouard Pelletier et Félix Bergeron. Thomas et Andréanne étaient aux commandes.

Les Turbo-Boat (Camp de jour) : Nous n'avons eu droit, ici, qu'aux surnoms que se sont donnés les participantes : Éclipse, Skittles, Toupie et Binou et Zamboni. Éclipse et Skittles menaient l'embarcation.

Free Bird : Mathis Bourque, Hugues Duchesneau, Mathias Bouffard et Israël Guillemette. Hugue et Israël étaient à bord.

LES GAGNANTS

1^{re} place avec 3 min 28 s : **Turbo-Boat**

2^e place avec 3 min 32 s : **Aldrin**

3^e place avec 3 min 33 s : **Free Bird**

Aldrin a remporté le titre du plus beau bateau et Free Bird, celui du plus laid.

Les deux commanditaires de l'événement annuel sont Emballages LM et la Municipalité de Saint-François.

Les organisateurs vous donnent rendez-vous l'an prochain pour une 16^e course du Canton 600.



Jun King et Jeva Mike Sucaye, de l'équipe Aldrin.



Les cinq embarcations fabriquées par les équipes.



Andréanne Bernatchez et Thomas Boulet, de l'équipe HSS SOS.



Hugues Duchesneau et Israël Guillemette, de l'équipe Free Bird.

Consulter la vidéo et les photos sur nos réseaux!



ABONNE-TOI



EchoStFrancois



echosmedia

youtube.com/@echosaintfrancois

Un garage refusé sur un terrain municipal

Le conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a refusé une demande visant la construction d'un garage sur une partie d'un terrain appartenant à la Municipalité, invoquant notamment les contraintes liées aux risques de glissement de terrain.

✍ par José Soucy

La demande concernait une portion du lot 3476385, situé dans une zone soumise à des contraintes particulières. Selon la résolution adoptée à l'unanimité sur proposition du conseiller Éric Campagna, ces secteurs comportent des risques pour la sécurité des personnes et des biens et sont soumis à des restrictions en matière d'occupation et de construction.

La Municipalité souligne également avoir refusé des demandes similaires par le passé et dit vouloir maintenir une approche «prudente et uniforme» dans la gestion de l'aménagement des secteurs à risque. Le conseil confirme ainsi qu'aucune autorisation de construction ne sera accordée sur la partie du terrain municipal visée, conformément à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

La résolution précise toutefois les conditions qui devront être respectées si le propriétaire décide de construire son futur garage entièrement sur sa propriété. Le bâtiment devra notamment être implanté à une distance minimale de deux mètres des lignes de lots arrière et latérales, comme le prévoit le règlement de zonage.

Le conseil a exigé par ailleurs que les biens, matériaux ou débris actuellement présents sur le terrain municipal soient retirés complètement. La résolution a fixé la date limite au 30 juin 2026.

Un autre élément concernait une piscine qui semble également empiéter sur le terrain municipal. La Municipalité a indiqué que l'autorisation permettant son implantation sera révoquée advenant un bris ou des dommages à celle-ci.

«La problématique est connue de la Municipalité et nous la prenons très au sérieux. Des démarches ont déjà été entreprises auprès de notre firme d'ingénieurs ainsi qu'auprès de différents intervenants, notamment la Sécurité civile, afin d'obtenir un portrait complet de la situation. À l'heure actuelle, les analyses sont toujours en cours et il serait prématuré de tirer des conclusions. Notre priorité demeure très claire : nous assurer que toute décision soit prise sur la base des recommandations des experts et, avant tout, dans l'intérêt de la sécurité de nos citoyens», a déclaré à l'Écho Frédéric Jean, maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Par cette décision, le conseil municipal entend donc empêcher toute nouvelle construction sur cette portion du terrain municipal, tout en encadrant les installations qui s'y trouvent déjà. ☀



À la recherche de propriétés à vendre...



Je suis votre courtier!

Résidente de Berthier-Sur-Mer

QUE CE SOIT POUR VENDRE OU ACHETER, N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER!

- Estimation gratuite de votre propriété
- Visibilité maximale sur divers sites web et plateformes
- Accompagnement à toutes les étapes
- Plan 100% personnalisé

Contactez-moi dès maintenant!

Patricia Desrosiers

Courtier immobilier

C. 450 525-1700 | B. 418 598-6031

patriciadrosiers@remax-quebec.com

44, av. de Gaspé Est
St-Jean-Port-Joli, QC G0R 3G0

RE/MAX Éléance

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec



UN AUTRE SUCCÈS pour la Tournée des Vainqueurs

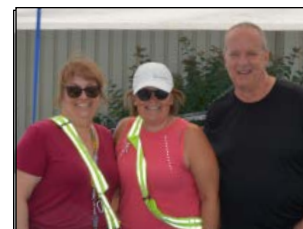
Organisée par la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, la 15^e Tournée des Vainqueurs avait lieu le samedi 15 août.

 par Céline Chabot

Cet événement incluait trois volets, soit la course, la marche et le vélo (parcours de 40, 70 ou 100 km). Une quinzaine de bénévoles de l'école La Francolière accueillaient les cyclistes au point de ravitaillement situé devant le Centre communautaire de Saint-François. Ils auront amassé 1 081 \$ en dons. La moitié de cette somme a été versée à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, l'autre moitié servira au financement d'activités scolaires et à l'achat de matériel.



L'objectif de la campagne était de 55 000\$ et il a encore été dépassé, pour un total de 70 000 \$. En tout 375 athlètes y prenaient part, soit 70 de plus que l'an dernier. Parmi ceux-ci : 125 cyclistes, 130 coureurs et 120 marcheurs. Mission accomplie, donc, pour la cause qui vise l'amélioration des services et des soins pour les usagers de l'Hôpital de Montmagny atteints de cancer.



Sécurité bien encadrée

La sécurité était assurée par **Paraxion** : une ambulance était garée à Montmagny, l'autre à Saint-François. Des véhicules de sécurité, munis à l'arrière de panneaux indiquant la nature de l'activité, fermaient chacun des pelotons. 21 cyclistes encadraient les groupes, devant et derrière. Dix accompagnateurs suivaient à bord d'un camion. 40 commanditaires finançaient l'événement, le principal étant **Les Transports Régi inc.** de Saint-Pamphile. Certains portaient leurs couleurs, d'autres celles des **Enfants d'cœur** et la majorité, celles de la Fondation.



Fondateur de la Tournée des Vainqueurs

Les organisateurs ont souhaité rendre hommage à celui qui est à la base de cette activité de bienfaisance, M. François Després. Ce dernier, qui avait à l'époque récolté 5 000\$, a tenu un discours de circonstance bien senti.



Soulignons en terminant que le président du conseil d'administration de *L'Écho*, Herman Pelletier, participait à l'événement en parcourant à vélo la boucle de 40 km. ☀



RBQ : 5802-7756-01

**RÉNOVATION GÉNÉRALE
COMMERCIALE ET RÉSIDENTIELLE
SOUMISSION GRATUITE**

Dave Rémillard, prop.
418-291-2927
daremconstruction@gmail.com



Saint-François renouvelle son engagement envers le supplément au loyer

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud renouvelle sa participation au Programme de supplément au loyer (PSL) afin de continuer à favoriser l'accès à des logements abordables sur son territoire.

✍ par José Soucy

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité une résolution confirmant sa participation au programme pour six unités de logement des Habitations Patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, situées au 506, chemin Saint-François Ouest. La résolution a été proposée par le conseiller Michel-André Roy.



Dans le cadre de cet engagement, la Municipalité assumera 10% des coûts du programme PSL pour une période minimale de cinq ans. Selon la résolution adoptée par le conseil, cette contribution municipale s'élevait à 260 \$ l'an dernier.

La décision du conseil fait également suite à une modification apportée par la Société d'habitation du Québec (SHQ) à son projet d'entente concernant le Programme de supplément au loyer. « Pour une municipalité comme Saint-François, maintenir six logements accessibles grâce au Programme de supplément au loyer est un geste concret bénéfique. Quand on considère que la contribution municipale était d'environ 260 \$ l'an dernier, il n'y a aucune hésitation à avoir. C'est un investissement minime pour la Municipalité, mais qui peut avoir un impact majeur dans la vie de familles ou de personnes qui ont besoin d'un logement à coût abordable. Nous sommes donc très heureux de renouveler notre engagement pour les cinq prochaines années » a expliqué Frédéric Jean, maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

La Municipalité autorise ainsi la signature de la nouvelle entente tripartite avec la Société d'habitation du Québec et l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse pour les six unités de logement visées. ☀

Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

On est prêt!
Et vous?
#semelajoie

www.famillelajoie.com
Jardiner. Aménager. Entretenir. Apprendre.

Saint-Vallier | 418.884.3124

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST
LÀ.

PROMUTUEL
ASSURANCE 🏠 🚗

1 888 265-7940
promutuelassurance.ca

Toujours présents!

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—
KATASKOMIO—TÉMISCOUATA

BERNARDGENEREUX.CA

La rentrée scolaire

Le mois de septembre est synonyme du mois de « la rentrée ». Certains sautent de joie, heureux de revoir leurs amis, d'autres auraient volontiers prolongé leur congé.

Dès la fin des vacances de la construction en août, c'est le temps de se préparer pour ce marathon bien spécial. Le magasinage, la liste des fournitures scolaires... oups, elle s'est encore allongée! Il faut des souliers plus grands, etc.

Photo : Adobe Stock



Les grands-parents sont prévenus, les parents auront peut-être besoin d'eux en cas d'imprévu.

C'est aussi la rentrée pour tout le personnel de l'école* ainsi que les organismes de notre municipalité. Parlant d'organismes, la Maison du partage peut vous surprendre avec sa qualité et ses prix étonnamment bas.

Plusieurs familles s'échangent des vêtements presque neufs devenus trop petits, ou encore des jouets. Pourquoi pas, si c'est bon pour l'environnement et notre portefeuille?

Sur ce, bonne rentrée à tous!

** Voir autre texte ci-dessous.*

Ils sont tous là pour vos enfants

À l'école La Francolière, ils sont plusieurs à veiller sur l'apprentissage et le bien-être de vos enfants, des tout-petits jusqu'à ceux qui en sont à leur dernière année du primaire. On y compte en tout : quinze professeurs, quatre techniciennes en éducation spécialisée, trois professionnels, sept éducatrices en milieu scolaire (incluant celles affectées au service de garde), une directrice, une directrice adjointe, une concierge et une secrétaire d'école. Tous ces gens méritent amplement que l'on souligne leur travail et leur engagement envers les jeunes. Alors, au nom des parents, merci et bonne année scolaire à chacun et chacune! ☀



Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSES
Tél 418.248.7970
weedman.com


Grande fête
interculturelle

Le samedi 12 septembre prochain s'annonce festif à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, alors que la Municipalité et l'équipe d'immigration de la MRC de Montmagny organisent, cette année encore, une grande fête interculturelle au cœur du village. Une programmation colorée, savoureuse, musicale et familiale attend les visiteurs et la population locale à cette fête rassembleuse.

Dès 12 h, place aux grandes épreuves de la foire au village! Amis, familles et collègues sont invités à former leur équipe et à s'inscrire pour relever les défis dans une ambiance ludique et rassembleuse. Composées de six personnes, les équipes devront être interculturelles et compter au moins un jeune de 16 ans et moins. Que vous soyez prêt à compétitionner ou simplement à encourager les participants, tout le monde est invité à prendre part à la fête!

Pour inscrire votre équipe, rendez-vous au montmagny.com/grandefete Petits et grands y trouveront leur compte grâce aux jeux gonflables, à la danse en ligne et au spectacle 5 à 7, avant de se déhancher au rythme de la musique latine en soirée. Le spectacle de Rusdell Nunez promet de clore cette grande journée festive en beauté!

Cette activité est rendue possible grâce à la participation financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Pour toute information, communiquez avec **Élyse Mercier** au **418 248-5985 poste 349** ou au emercier@montmagny.com

Source et information :

Élyse Mercier | Agente en immigration | MRC de Montmagny

Les Jeux d'une vie

L'Écho a eu le plaisir de s'entretenir avec M. Réjean Pellerin, de Saint-François, qui était aux premières loges lors des Jeux olympiques de Montréal en 1976.

 par Céline Chabot

Réjean Pellerin* étudiait à Rivière-du-Loup quand, en fin d'année scolaire, des membres du comité organisateur des fameux Jeux de Montréal sont passés à son école dans le but de recruter des travailleurs pour la durée de l'événement. Réjean a posé sa candidature et a été choisi à la suite d'une entrevue. Le jeune homme avait alors 17 ans.



Réjean Pellerin.

Il a pris l'autobus avec sa mère afin de se rendre à Montréal, où la sœur de cette dernière allait l'accueillir durant son séjour. Séjour mémorable, est-il besoin de le préciser? Celui qui s'estime chanceux dans la vie devait au départ être assigné aux cuisines du Village olympique. Coup de bol, il s'est plutôt retrouvé à la cafétéria, en contact direct avec

les athlètes! Et qui a-t-il vu de ses yeux vu? Je vous le donne en mille si vous ne l'avez déjà deviné : Nadia Comăneci, la reine de ces jeux. Il a ainsi pu assister à une séance photo avec la jeune Roumaine, entourée de peluches. Elle n'avait à l'époque que 14 ans.

À son poste dès 5h, Réjean terminait son quart de travail à 12h30 et profitait de ses après-midi en toute liberté. Il aura en tout passé un mois au Village olympique, où il se rendait à vélo.

Sécurité renforcée

Rappelons que les JO de Montréal étaient les premiers jeux d'été qui suivaient ceux de Munich, en 1972, où un commando terroriste palestinien assassinait 11 athlètes israéliens. « Il y avait des soldats armés de mitraillettes partout, des détecteurs de métal à l'entrée comme à la sortie. C'était très impressionnant, jamais je n'oublierai ça. »

Ayoye!

Alors qu'il déambule dans le Village, Réjean croise les membres d'Offenbach, en attente d'un test de son. Gerry et sa bande sont en train de jouer au frisbee et notre homme se joint à eux pour une

partie. « Je regrette de ne pas leur avoir fait signer le frisbee pour le garder en souvenir! »

Il a notamment croisé Bruce Jenner, qui a marqué l'histoire du sport en remportant la médaille d'or du décathlon aux JO de Montréal, établissant par la même occasion un nouveau record du monde. À l'instar de Nadia, Bruce devenait le roi des jeux cet été-là. En 2015, il entamait sa transition de genre pour devenir Caitlyn Jenner. 50 ans après les Jeux de Montréal, celle-ci affirme ne pas avoir oublié une seconde de ce moment marquant de sa vie.

Le deuil

Mais revenons-en à M. Pellerin. « Quand la flamme olympique s'allume, tu tombes dans un monde magique. Quand elle s'éteint, c'est le gros blues. Après ces 14 jours intenses, c'est comme un retour de vacances mais en pire. Rien n'est plus pareil. » Réjean ne connaît personne d'autre qui ait vécu cette formidable expérience.

Celui qui a habité en Alberta une vingtaine d'années s'est approché des Jeux une deuxième fois, soit ceux de Calgary en 1988. Durant deux ans, il a participé à la construction du Village. Il se souvient de Nakiska, station de sports d'hiver fondée en 1986 expressément pour les Jeux. Le Village s'étalait au pied de la montagne.



Souvenirs, souvenirs

À Montréal, chaque jour Réjean ramassait le Olympic Daily, journal de huit pages en noir et blanc. Ces précieuses archives ont malheureusement été égarées lors d'un déménagement, mais les souvenirs demeurent à jamais bien vivants dans son cœur. ☼

* M. Réjean Pellerin est aujourd'hui Responsable de la pastorale et du comité liturgique à la Fabrique de la paroisse de Saint-François.



Réjean Pellerin (2^e debout à gauche). Classe de pâtissier 1975/1976 à Rivière-du-Loup.

C'est bientôt la reprise des activités de la FADOQ!

Bonjour à toutes et à tous,

Eh oui, nous sommes déjà rendus en septembre! Quand on regarde à quelle vitesse l'aiguille des secondes avance sur notre montre, on comprend que l'été tire à sa fin. L'automne est à nos portes et les activités de la FADOQ reprendront bientôt. Votre comité vous propose donc quelques belles occupations pour les prochains mois.

Dîner d'ouverture:

Date : mercredi 9 septembre
Adresse : Restaurant L'Amiral, 120, rue de la Marina,
Berthier-sur-Mer
Heure : 11 h 30, heure d'ouverture.
Covoiturage disponible, à vous de vous informer.

La réservation des places est obligatoire, n'oubliez pas de confirmer votre présence à Huguette Blais au 418 234-4972.

Ce repas sera suivi d'activités à l'extérieur au parc de la 5e Rue Est à Saint François si la température le permet, sinon ce sera à l'intérieur au Centre des loisirs. N'oubliez pas vos chaises.

Début de la ViActive : tous les mardis à partir du 14 septembre à 13 h 30, salle 302. (À moins qu'une autre activité ne soit planifiée.)

Début des activités de la FADOQ (bingo, cartes...) tous les mercredis à partir du 16 septembre à 13 h 30, salle 302. (À moins qu'une autre activité ne soit planifiée.)

Village miniature à Saint-Michel de Bellechasse :

Exposition Patrimoine et Tradition

Adresse : église de Saint-Michel au 105, rue Principale,
Saint-Michel

Date : jeudi 24 septembre à 13 h 30

Covoiturage disponible, à vous de vous informer.

Confirmer votre présence à Huguette Blais au : 418 234-4972 pour avoir accès à 1 ou 2 guides. Entrée libre et contribution volontaire à la sortie.

TCA : Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny.

Nous avons prévu quelques belles sorties pour vous avec l'Autobus du bonheur! Celles-ci s'adressent à tous. Profitez-en! Courriel envoyé par Mme Renée Grégoire, FADOQ de Montmagny.

Comme il y a plus d'inscriptions que de sièges dans l'autobus, les places seront accordées selon l'ordre d'arrivée. Premier arrivé, premier servi !

16 OCTOBRE Salon FADOQ. Pour cette sortie, Mme Renée Grégoire prendra vos appels à partir du 1er octobre à 8 h 30 au 418 241-3599.

19 NOVEMBRE Magasinage à Lévis et à Sainte-Foy. Pour cette sortie, nos répartiteurs (TCA) prendront vos appels à partir du 5 novembre au 418 248-0445, poste 1.

10 DÉCEMBRE Marché de Noël allemand et Grand marché de Québec. Repas sur place à vos frais. Mme Renée Grégoire prendra vos appels à partir du 26 novembre à 8 h 30 au 418 241-3599.

Le prix pour le transport est de 15 \$ par personne. Merci de placer le montant exact dans une enveloppe identifiée à votre nom. Vous la remettrez à la responsable lors de l'embarquement. Dans le cas de certaines sorties, il faut prévoir un montant additionnel pour les activités et les repas s'il y a lieu. Si vous avez un contretemps majeur, nous vous prions d'annuler au moins 5 jours avant le départ afin de permettre à d'autres personnes d'en profiter. Toute l'équipe de TCA vous souhaite d'agréables moments!

Au plaisir de se revoir et à bientôt,

Huguette Blais

Présidente de la FADOQ Saint-François de Montmagny



FENESTRATION ROY INC.

RBQ : 5642-5242-01

418-291-2512

**RÉNOVATION GÉNÉRALE
COMMERCIALE ET RÉSIDENIELLE
ET
SPÉCIALISTE RÉPARATION INSTALLATION
PORTES ET FENÊTRES**

fenestrationroy@gmail.com



Un nouveau balado pour L'Écho !

L'équipe de *L'Écho* est fière de vous présenter une nouvelle facette de son offre de service numérique, soit un balado.

Animé par Michel-André Roy, récemment arrivé à Saint-François, **Le balado du nouveau** fait la part belle au besoin de découverte, pour Michel-André, de son nouveau milieu de vie. Cet ancien animateur de radio nous présentera, une fois par mois, quelqu'un de connu localement, ou qui mérite de l'être, par le biais d'entrevues de fond d'une durée d'environ 30 minutes.

Le premier balado mettra en vedette le maire de la Municipalité, M. Frédéric Jean. Ce balado, et ceux qui suivront, seront disponibles sur le site de *L'Écho* à echosf.org

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du conseil d'administration du journal d'offrir d'autres plateformes que le contenu papier afin que les membres de la communauté de Saint-François puissent rester en contact avec l'actualité locale.

C'est un rendez-vous !

Herman Pelletier, président du CA

Apprenez-en plus sur nos plateformes
numériques en visitant :



echosf.org



[EchoStFrancois](https://www.facebook.com/EchoStFrancois)



[echosmedia](https://www.instagram.com/echosmedia)



[echosmedia](https://www.echosmedia.com)



ABONNE-TOI



[youtube.com/@echosaintfrancois](https://www.youtube.com/@echosaintfrancois)



[spotify/Une communauté en action](https://open.spotify.com/artist/echosmedia)



SUIVEZ-NOUS

MARCHÉ

Express

DÉPANNEUR

418.259.7515

OUVERT
TOUS LES JOURS

6h à 22h

AU COIN DU MONDE
CAFÉ BISTRO

Bon Dîner!

Plus de 20 choix
pour tous les goûts
du lundi au vendredi
de 11 h à 14 h.

aucoindumonde.ca

418-248-0001

Libro en ligne

Montmagny

L'église de Saint-François... TOUTE UNE HISTOIRE

✍ par Yves Hébert, historien

L'église est un lieu de rencontres et de mémoire qui témoigne de la vie religieuse et quotidienne des habitants. Intégrée au site patrimonial de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, celle de Saint-François est construite entre 1866 et 1870. À l'époque, il était nécessaire de remplacer la précédente, érigée en 1754, car elle ne répondait plus aux besoins de la population grandissante de la paroisse. En cent ans, l'architecture religieuse se transforme grâce aux architectes qui sont de plus en plus éclectiques dans leur approche. Ils s'inspirent notamment des mouvements gothique et baroque qui apparaissent dans les villes du Québec, donnant un aspect monumental aux églises. Le curé Charles Trudelle confie le projet à François-Xavier Berlinguet, un architecte chevronné bien connu dans le diocèse de Québec. Celui-ci propose un plan avec deux tourelles en façade et deux autres surmontant les chapelles latérales. Or, l'évêque du diocèse de Québec, Pierre-Flavien Turgeon, refuse ce projet jugé trop coûteux. Berlinguet modifie alors son plan, abandonnant l'idée des tourelles à l'arrière.



L'église (avant 1914).

Pour les murs extérieurs en pierre, le curé engage le maître maçon Antoine Pampalon qui utilise de la pierre de taille et de la « pierre de rang » provenant d'une petite carrière à l'ouest de l'église. L'entrepreneur de Lévis Joseph Gosselin est chargé de réaliser les décors de l'intérieur et de la voûte de l'église. Des vitraux s'ajoutent à l'ensemble en 1866 pour donner un éclairage particulier. L'année suivante, Paul Breton et ses ouvriers érigent le clocher en dix jours. Une partie du mobilier retirée de l'ancienne église est alors transférée dans la nouvelle église. Son tabernacle, construit en bois entre 1757 et 1759, aurait été déménagé dans l'église de Saint-Lazare en 1870. D'autres éléments s'ajouteront au bâtiment en 1872 : un orgue à huit jeux fabriqué par Louis Mitchell et provenant des Ursulines de Québec, ainsi que trois cloches construites par la fonderie Mears de Londres. 🌸



Promenade
gourmande



SECTEUR NORD
12 ET 13 SEPTEMBRE
10 H À 16 H

SECTEUR SUD
19 ET 20 SEPTEMBRE
10 H À 16 H

Montmagny et les Îles

Partez à la rencontre des producteurs, des transformateurs et des exposants participant à la Promenade gourmande de Montmagny et les Îles! Profitez des dégustations, des visites guidées, des animations et des rabais proposés durant ces journées gourmandes!

promenadegourmande.ca
1 800 463-5643



**COLLECTE
DES FOSSES
SEPTIQUES**
2026

La Municipalité de Saint-François
procédera à la collecte des fosses
septiques selon l'horaire suivant.

Du 24 août au 14 septembre 2026

CONSULTEZ VOTRE SECTEUR

24 au 27 août

Chemin de la
Rivière-du-Sud

**31 août
au 8 septembre**

Chemin Saint-François Est
Chemin Saint-François Ouest
Montée Saint-François

**3 au 14
septembre**

Chemin des Prairies Est
Chemin des Prairies Ouest
Chemin Sainte-Catherine
Chemin de Morigeau
Montée des Prairies
Chemin de l'Aqueduc
Rue du Moulin
Rue du Rocher

**AVANT
NOTRE PASSAGE**

Rendez votre fosse
facilement
accessible.

Dégager les
couvertures.

Assurez-vous
qu'aucun obstacle
ne bloque l'accès.

Votre collaboration facilite le travail
des équipes et assure un service
efficace pour tous.

Municipalité
Saint-François
de-la-Rivière-du-Sud

11^e Salon de la 2^e jeunesse le 1^{er} octobre

Tissons des liens

Le 1^{er} octobre aura lieu la 11^e édition du **Salon de la 2^e jeunesse** sous le thème « Tissons des liens ». Figurent à la programmation : conférences sur le sujet, kiosques d'information ainsi qu'un dîner en bonne compagnie. Vous pouvez vous inscrire en contactant le Centre d'action bénévole de Montmagny et de L'Islet au 418 248-7242, poste 120.

L'être humain est naturellement un être social. Tout au long de notre vie, les relations que nous créons contribuent à notre équilibre, à notre bien-être et à notre sentiment d'appartenance. Que ce soit lors d'un repas communautaire, un événement spécial, une conférence, une activité de loisirs, un groupe de marche ou une sortie culturelle, chaque rencontre devient une occasion de créer de nouveaux liens, de partager des expériences et de découvrir des personnes qui habitent la même communauté. Parfois il suffit d'un sourire, d'une conversation ou d'un moment partagé pour ensoleiller la journée d'une personne qui souffre de solitude.



Ensemble, prenons le temps de nous rencontrer, de nous écouter et de faire vivre cet esprit de voisinage qui a longtemps fait la force de nos communautés. Chaque lien créé contribue à bâtir un milieu de vie plus chaleureux, plus solidaire et plus accueillant pour tous !

Si vous voulez connaître des activités pour briser l'isolement dans votre secteur, n'hésitez pas à contacter votre travailleur de milieu au service des aînés.

Source : Steeve Gobeil, MRC de Montmagny

PRODUITS LOCAUX BIO

FRUITS, LÉGUMES, PRODUITS TRANSFORMÉS

Des produits frais et biologiques directement à votre table.

VENTE À L'ANNÉE !

Achetez :

- À la ferme
- Par téléphone : 418-259-7761
- Par courriel : bio@valleedesprairies.com
- En ligne: www.valleedesprairies.com

Livraisons :

- Alimentation St-François
- À domicile
- Plusieurs autres points de livraison

**99, chemin de l'Aqueduc,
St-François-de-la-Rivière-du-Sud**

Serge Blais
Courtier immobilier
418 248-7675

Pour voir les propriétés avec photos et détails

- Estimation gratuite
- Service professionnel 7 jours

RE/MAX Éléance

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.

sergeblais@telus.net
418 248-7675

**Les Hommes du
Dernier Adieu**

Célébrations et cérémonies funéraires

Réjean Pellerin – célébrant
581-725-1007

Roch Côté – chanteur
418-571-3881

Des cérémonies empreintes de calme et d'humanité

Clinique de soins musculaires

Tensions musculaires et articulaires
Thérapeutique
Détente
Madérothérapie
Pierres chaudes
Soins énergétique, Reiki, Lahochi etc...

153 Boul. Blais est
Berthier-sur-mer
G0R 1E0

Clinique: 418 259-7102
Cellulaire: 418 234-0236
Reçus pour fins d'assurance

EXCAVATION | DÉNEIGEMENT | GÉNIE CIVIL | PAVAGE | LOCATION DE MACHINERIE



230, 6e Avenue
Montmagny (Québec) G5V 3Y7
Tél. : (418) 248-0937
info@jrmorin.com

**SOUSSION
GRATUITE**



**Clinique
de l'Audition**
Bois & Associés audioprothésistes

*Aider chaque personne
à mieux entendre!*

Test de dépistage
auditif sans frais*
(*offre permanente)



Prenez rendez-vous : 418 248-7077

Montmagny
83, boul. Taché Ouest cliniqueaudition.com



Caisse de la MRC de Montmagny

116, boulevard Taché Ouest

418 248-4884

desjardins.com/caisse-mrc-montmagny



Les produits métalliques Roy
Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711

FAX: 418 259-2931

www.roymetalinc.com
Nous recrutons

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Chantal Dubé
Conseillère en hébergement



☎ 418.248.1517 #1

☎ 418.234.2941

✉ mmm-location@bâisseurs.ca

🏠 100-30, avenue de la Fabrique, Montmagny (Québec) G5V 4L9

bâisseurs.ca

Près de vous, près de chez vous

Gymkhana : 10^e anniversaire

Le Ranch Chez Polo célébrait son 10^e événement annuel les 8 et 9 août dernier. Ce sera dur de faire mieux dans les prochaines éditions! Nous avons eu une belle température chaude pour samedi et une météo constituée d'un peu de tout pour dimanche.

Nous tenons à remercier tous ceux qui sont venus durant ce week-end sur le terrain de l'écurie Ranch Chez Polo. Notre mot d'ordre dans l'organisation : on veut maintenir une certaine simplicité afin de garder le tout agréable à organiser.

Nous avons commencé avec un jackpot, baril et aller-retour le vendredi soir. Nos lumières étaient prêtes, mais on ne les a pas utilisées finalement.

Pour le samedi et le dimanche, mission accomplie. Une belle gang de compétiteurs (dommage pour ceux qui ont manqué ça, ils vont en entendre parler longtemps). Une belle équipe de bénévoles, plusieurs spectateurs, tout ça a créé l'ampleur de l'événement. Nous avons nos précieux commanditaires, toujours généreux, qui nous permettent de gâter nos compétiteurs en bourses ajoutées et en prix divers. Ceux-ci nous ont permis d'offrir de l'animation via le lancer des fameuses balles. Un spectateur attrapait la balle et se choisissait un cavalier pour se voir remettre un prix.

Le dimanche, nos très chers juge, maître de piste et annonceur : Pascal, Steve et Jessica, nous ont offert tout un show pour la remise de certaines balles. C'était mémorable. Ils ont captivé l'intérêt de tout et chacun, histoire de ne rien manquer. On a eu de la chance d'entendre au micro les débuts d'une jeune relève au poste d'annonceur.

En ce qui concerne le samedi soir, merci aux compétiteurs d'avoir embarqué en si grand nombre. Nous avons même dû arrêter les inscriptions lorsque notre page a été complètement pleine. Quant à l'aller-retour avec la carpe, mettez-nous des vidéos dans les commentaires. Merci à nos bénévoles, sans vous le déroulement de la fin de semaine n'aurait pas été pareil. Désolée si j'en oublie. Donc, merci à Christine, Dany, Magalie, Ninon, Pascal C., Jean, Ann-Frédérique et son chum, Pier-Luc, Pascale, Nicole, Jacques et Louis-David.

Voici les généreux commanditaires qui nous ont permis de rendre



cette édition mémorable : Transport Francis Richard Express, Les entreprises Pascal Giroux, Distribution Agricole Bellechasse, Service vétérinaire ambulatoire Saint-Vallier, Centre de l'auto Guy Alain, Top Bedding, Radiateur Acme, Casse-croûte chez Mike, L'évasion Créative, Les érablières Steve Bruneau et Pattes douces. Merci à eux d'avoir répondu présent afin d'aider à soutenir le plus gros événement privé offert gratuitement à tous les citoyens dans le village de Saint-François.

Merci à mon conjoint Steve et mes deux garçons, Lucas et Jeff; nous avons effectué une belle préparation la semaine dernière. On peut d'ores et déjà confirmer que nous serons de retour pour une 11^e édition l'an prochain.

Source : Nicole Labonté,
page Facebook du Ranch Chez Polo.



Jacques Dumont
Conseiller
absent le mardi

6101, rue des Moissons
Lévis (Québec) G6Y 0T2
T 418 833-2133
F 418 833-6658
www.rinfretvw.com
jacques.dumont@rinfretvw.com



IMPRIMERIE
DESIGN
LETTAGE

CREDO

418 839-7207 | info@impressionscredo.ca

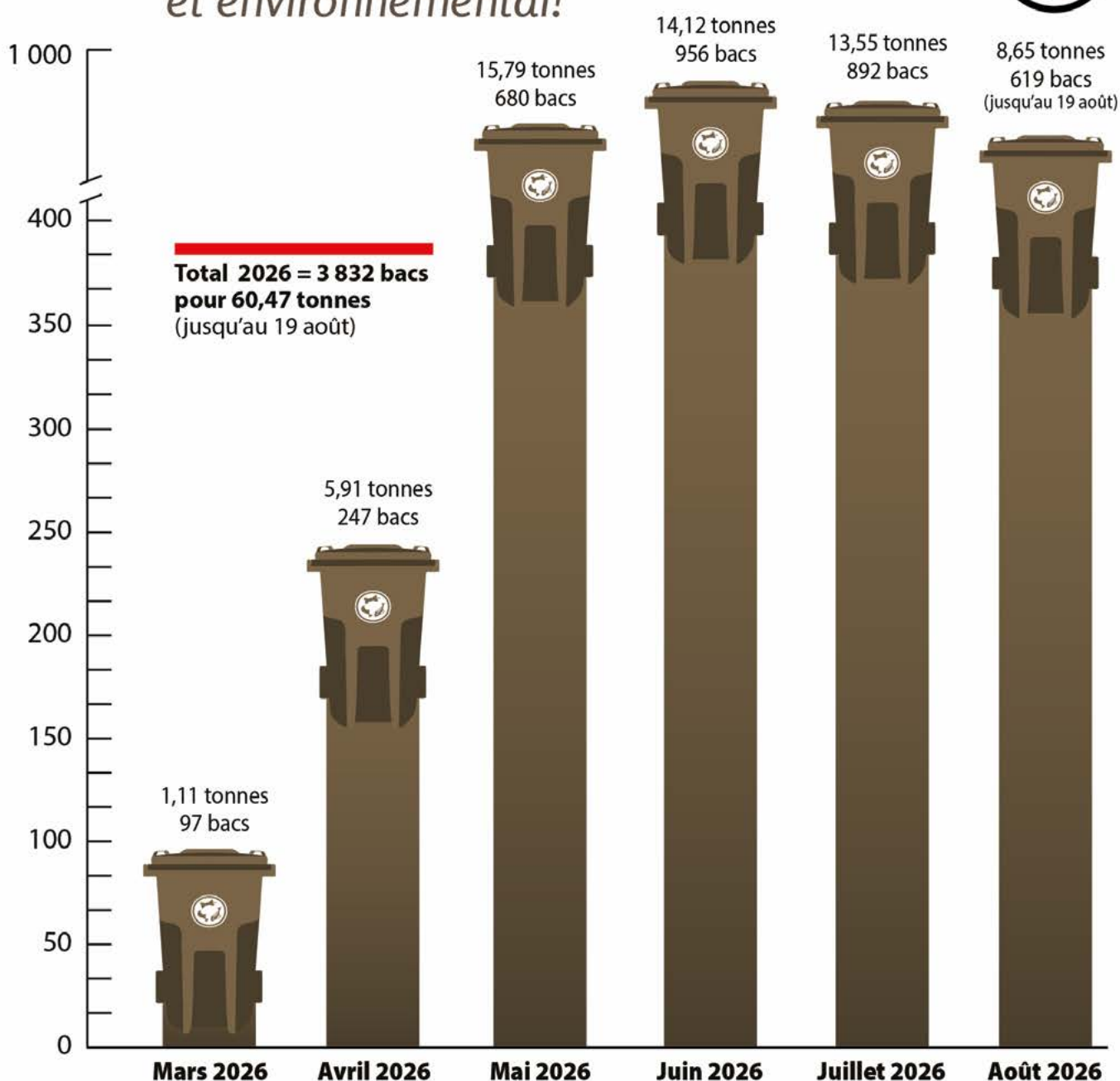
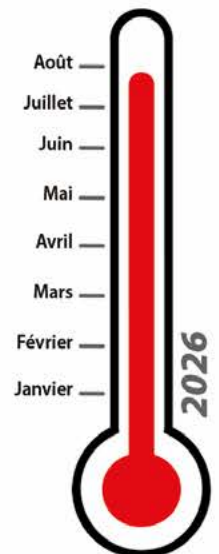
impressionscredo.ca



Municipalité
Saint-François
de-la-Rivière-du-Sud

Objectif + +

*Plus de bacs bruns
plus de matières organiques
pour un impact financier
et environnemental!*



INTENTIONS DE VOTE EN CÔTE-DU-SUD

Mathieu Rivest glisse au troisième rang

Le portrait électoral continue d'évoluer dans Côte-du-Sud à l'approche des élections générales du 5 octobre. Selon les plus récentes projections de Québec 125, le Parti québécois demeure en tête, mais voit le Parti conservateur du Québec se rapprocher, tandis que le député caquiste sortant Mathieu Rivest glisse au troisième rang.

✍ par José Soucy

La candidate péquiste Valérie Hamel obtient maintenant 29 % des intentions de vote projetées, en baisse de deux points par rapport aux 31 % affichés précédemment. Elle conserve néanmoins la tête, mais seulement deux points devant le conservateur Frédéric Poulin.

Ce dernier poursuit sa progression et atteint 27 %, comparativement à 25 % auparavant. Le PCQ consolide ainsi sa deuxième place et talonne désormais le Parti québécois.



Mathieu Rivest.

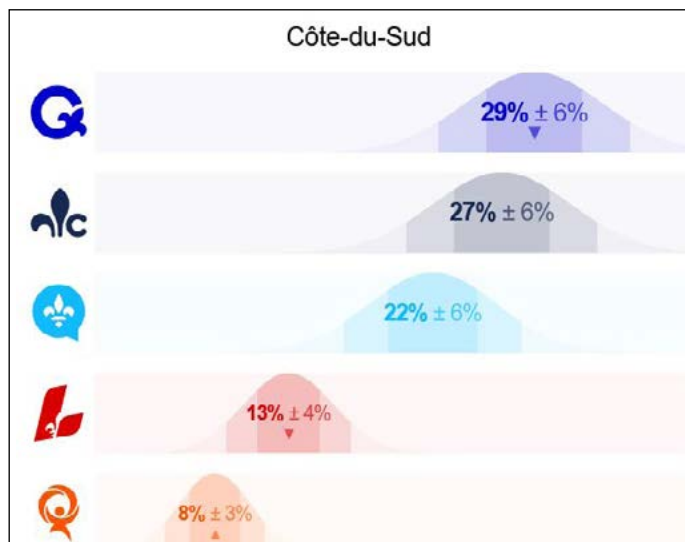
La situation se complique pour Mathieu Rivest. La CAQ récolterait 22 % des appuis, une baisse de trois points. Le député sortant se retrouve donc à cinq points de Frédéric Poulin et à sept points de Valérie Hamel.

La libérale Nancy Saint-Pierre obtient pour sa part 13 %, en recul d'un point, tandis que Québec solidaire ferme la marche à 8 %. QS n'a d'ailleurs toujours pas annoncé de candidat dans Côte-du-Sud.

La souveraineté plus forte dans Côte-du-Sud

Selon Québec 125, le Oui à la souveraineté atteindrait 40 % dans la circonscription, contre 60 % pour le Non. À l'échelle québécoise, le rapport serait plutôt de 33 % contre 67 %.

Au national, le PQ demeure premier avec 30 %, devant le PLQ à 24 %, la CAQ à 20 %, le PCQ à 13 % et QS à 10 %. Avec ce niveau d'appui,



le Parti québécois se situerait actuellement en zone de gouvernement minoritaire.

Le résultat national du PLQ doit toutefois être nuancé. Selon un récent sondage Léger, le parti ne récolterait que 13 % chez les francophones, contre 36 % pour le PQ et 25 % pour la CAQ. Cette faiblesse auprès de l'électorat francophone contribue notamment à expliquer ses résultats plus modestes dans des circonscriptions comme Côte-du-Sud. ☀

JEAN MORIN
jean.morin@ms2contrôle.net
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444 **URGENCE 24H/7JOURS 418 248-0444**

GHISLAIN VÉZINA
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique
418 234-1360
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

GARAGE SAMSON
418 248-1422
ggsamson@globetrotter.net

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

MTV EXPRESS 1 844-472-1279

25-1, RUE DE L'ÉTANG / ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD (Qc) G0R 3A0
Tél. : 418 472-1279 / Téléc. : 418 472-1280

PARTOUT POUR TOUT / EVERYWHERE FOR EVERYTHING 1 888-812-6344

VIT inc. Opérations-Ventes / Operations-Sales
Matthew Bolduc
matthew@vit-inc.ca
www.vit-inc.ca

25-1, RUE DE L'ÉTANG ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD (Québec) G0R 3A0

☎ 418 472-1222
☎ 418 472-0871
☎ 418 291-3825

BMR **Avantis**
Coopérative

Pour tous vos travaux de renovation
QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX - PEINTURE

www.avantis.coop

Ongles en folie

Huguette Lapointe
Prothésiste ongulaire

☎ 418 259-2247
☎ 418 508-4198
✉ huguettelapointe17@gmail.com



GARAGE MTY **ROSAIRE TANGUAY**
rtanguay@garagemty.com

Directeur Pièces & Service

Tél. : 418 472-1200
Téléc. : 418 472-1201
25-1, Rue de l'Étang, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, QC G0R 3A0

RBQ : 5737-2690-01

TOITURE INNOVATOIT
UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER
DÉNEIGEMENT DE TOITURE
MEMBRANE ÉLASTOMÈRE
(ASSURANCE 5 MILLIONS)

SOPREMA **INNOVATOIT.COM** **f**

418.554.4352 ☎

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande une révision du règlement agroenvironnemental

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande au gouvernement du Québec de suspendre le processus d'adoption de son projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales afin de le revoir en profondeur avec le milieu municipal.

 par José Soucy

La résolution, proposée par la conseillère Mélyssa Talbot-Blais et adoptée à l'unanimité, soulève plusieurs préoccupations concernant le projet qui doit remplacer le Règlement sur les exploitations agricoles.

La Municipalité déplore notamment que le projet ait été élaboré sans consultation des représentants municipaux et sans tenir compte du processus d'aménagement du territoire. Elle estime également que certaines dispositions sont difficilement conciliables avec les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), notamment en matière de protection de l'eau, des milieux naturels et du couvert forestier.

Le conseil de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'inquiète particulièrement du principe de préséance prévu au projet. Selon la résolution, celui-ci aurait pour effet de retirer aux MRC et aux municipalités le pouvoir de réglementer les bandes riveraines en milieu agricole afin d'accroître la protection des lacs et des cours d'eau.

La levée du moratoire sur la mise en culture de nouvelles parcelles soulève également des préoccupations. La Municipalité reconnaît qu'elle pourrait favoriser le développement agricole et la vitalité des communautés, mais soutient que l'ouverture de nouvelles superficies doit respecter les réglementations municipales et les planifications régionales.

Elle craint notamment que la conversion de superficies forestières en terres agricoles accentue la fragmentation du couvert forestier et les problèmes d'approvisionnement en eau observés dans certaines régions.

La Municipalité demande donc à la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Pascale Déry, de suspendre le processus d'adoption afin de réviser significativement le règlement en collaboration avec le milieu municipal.

Elle réclame notamment que Québec renonce à la préséance du règlement sur les réglementations municipales offrant une protection environnementale accrue et que l'augmentation des superficies cultivées soit liée aux processus d'aménagement et aux planifications territoriales. ☀



- ✓ Recherche d'emploi
- ✓ Rédaction de CV, lettres
- ✓ Réorientation de carrière
- ✓ Service de placement

Montmagny | Saint-Paul-de-Montminy | Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile



418 248-9559



info@lecare.ca



lecare.ca



Septembre 2026

Au fil des jours

DIMANCHE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI



1



2

3



4

5

6

7

8



9

SEANCE
DU CONSEIL



CERCLE DE
FERMIERES
Diner d'ouverture
11 h 30



LA NATIVITE DE MARIE
Eglise de
Notre-Dame-des-Prairies
19 h

11

Collecte
des encombrants
418 259-7228



12



13

14

FADOQ
ViActive
Tous les mardis
13 h 30 - Salle 302
Maison de la paroisse

15



16

Début des activités
de la FADOQ
Tous les mercredis
13 h 30 - Salle 302
Maison de la paroisse

17



18



19

20

21

22



23

24

25

26



27

28

CONSULTATION
CITOYENNE
SUR L'AVENIR
DE L'ÉGLISE
27 sept. à 10 h au
Centre des Loisirs

29



30



- ✓ DÉPÔT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES ET DANGEREUX
Garage municipal - Tous les samedis de 8 h à midi
- ✓ LA MAISON DU PARTAGE - Ouverte les jeudis de 13 h à 15 h
et les samedis de 9 h à 12 h - Local 303 - Maison de la paroisse
- ✓ VIE ACTIVE - OUVERT À TOUS
Les mercredis - Arrivée à 13 h - 13 h 15 - Début à 13 h 30
- ✓ BIBLIOTHÈQUE
Les lundis de 18 h 30 à 20 h, les mardis 13 h 30 à 15 h 30
et les samedis de 9 h à 11 h 30

Sécurité
routière
Soyez prudents!



BAC BLEU



BAC VERT



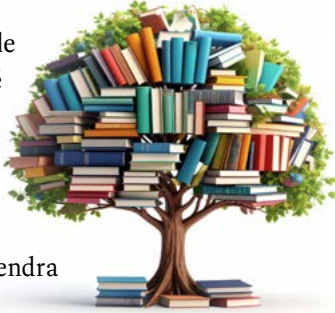
BAC BRUN



Bibliothèque du Rocher

La bibliothèque municipale est demeurée ouverte cet été pour la première fois et ce fut un franc succès ! Plusieurs abonnés se sont présentés chaque lundi soir entre 18 h 30 et 20 h. L'horaire régulier reprendra en septembre.

Nous avons reçu un deuxième arrivage de plus de 500 nouveaux livres du Réseau Biblio. Nous vous attendons en grand nombre afin de feuilleter ces nouveautés !



SCANNE MOI



Partagez vos nouvelles!

L'Écho de Saint-François est toujours à la recherche de contenu provenant de sa communauté.

VOUS AVEZ :

- une nouvelle locale;
- un événement à annoncer;
- une activité d'un organisme;
- une réussite à souligner;
- une photo intéressante;
- une lettre d'opinion?

Nous serons heureux de publier votre contribution.

Parce qu'un journal communautaire se construit avec les histoires de ceux qui le lisent. N'attendez plus, faites-nous parvenir votre contenu!

info@echosf.org

NOUVELLES DE LA PASTORALE



Photo : Adobe Stock

Nous voici à la fin de l'été, à la rentrée scolaire, à la fin des vacances, le retour au travail et le début de l'année pastorale.

Les parcours en catéchèse sont adaptés et différents, selon les besoins. Malheureusement depuis quelques années, nous ne pouvons plus envoyer d'invitations par l'école donc vous pouvez inscrire vos enfants par téléphone au: 418 259-7041 ou par courriel à : fabiblais@yahoo.fr et vous aurez toute l'information désirée.

Voici les programmes qui vous seront offerts :

Les 6 à 8 ans : Laisse-moi te raconter 1.

Animatrice Mme Vivianne Goneville

Les 8 et 9 ans : Laisse-moi te raconter 2.

Animatrice Mme Fabienne Blais; du Pain pour la Vie (Préparation Premier Pardon et Première communion.)

Les 9 et 10 ans : Les Paraboles dans ma Vie.

Les 10 et 11 ans : L'Amour en fête.

Les 11 et 12 ans : Sur le chemin de ma Vie, préparation à la Confirmation.

Il n'y a pas d'âge pour recevoir un Sacrement, mais la préparation est obligatoire.

Il y a aussi, durant toute l'année, les préparations au Baptême, les cheminements particuliers comme les Baptêmes à l'âge scolaire et les Baptêmes et Confirmations à l'âge adulte. N'hésitez pas à nous faire part de tout autre questionnement sur la Parole de Dieu, la religion, les groupes de prière...

Nous aurons également la célébration du lancement des catéchèses, avec la bénédiction des élèves et de leur sac d'école, le 20 septembre prochain à 10 h 30 à notre église.

Pour toute autre question ou programme adapté: Mme Vivianne Goneville : vivianegonneville@hotmail.com et Mme Fabienne Blais : fabiblais@yahoo.fr 418 259-7041.

Source : Éric-Hervé Diby

RESPONSABILITÉS MUNICIPALES



● Frédéric Jean

Maire

maire@stfrancois.ca

- ∴ Travaux publics
- ∴ Eau potable
- ∴ Déneigement
- ∴ Comité du 300^e



● Mélyssa Talbot-Blais

Conseillère siège n° 1

melyssa.talbotblais@stfrancois.ca

- ∴ Comité consultatif d'urbanisme (CCU)



● Michel-André Roy

Conseiller siège n° 2

michel-andre.roy@stfrancois.ca

- ∴ Communications
- ∴ Habitations patrimoniales



● Jonathan Pelletier

Conseiller siège n° 3

jonathan.pelletier@stfrancois.ca

- ∴ Comité consultatif d'urbanisme
- ∴ Société de développement
- ∴ Loisirs, vie communautaire
- ∴ Bibliothèque,
- ∴ Nouveaux arrivants et immigrants



● Éric Campagna

Conseiller siège n° 4

eric.campagna@stfrancois.ca

- ∴ Travaux publics
- ∴ Eau potable
- ∴ Déneigement



● Mario Simard

Conseiller siège n° 5

mario.simard@stfrancois.ca

- ∴ Régie intermunicipale
- ∴ Gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny



● Isabelle Collin

Conseillère siège n° 6

isabelle.collin@stfrancois.ca

- ∴ Ressources humaines
- ∴ Gestion municipale
- ∴ Loisirs, vie communautaire
- ∴ Bibliothèque,
- ∴ Nouveaux arrivants et immigrants
- ∴ Comité du 300^e

Personnel municipal

Directrice générale et greffière-trésorière

Isabelle Mercier
Poste 202

Secrétaire-Comptable

Sandra Proulx
Poste 200

Responsable des loisirs

Alexis Chabot
Poste 203

Inspectrice municipale

Aminata Ongoiba
Poste 204

Responsable des Travaux publics

Félix Paré
Poste 300

Directeur des incendies et Premiers répondants

Maxime Blais
418 550-1252

☎ 418 259-7228

✉ info@stfrancois.ca

📍 stfrancoisdelarivieredusud

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le LUNDI 1^{er} juin 2026, à la salle du Conseil à la Maison de la paroisse, à 20 h.
À laquelle sont présents :

Messieurs : Jonathan Pelletier, Michel-André Roy, Éric Campagna et Mario Simard

Mesdames : Isabelle Collin et Mélyssa Talbot-Blais

Absence motivée : Frédéric Jean, maire

Tous formant le quorum sous la présidence de madame Isabelle Collin, mairesse suppléante.

Madame Isabelle Mercier, directrice générale et greffière trésorière est également présente.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

IL EST PROPOSÉ par : Mélyssa Talbot-Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'ouvrir cette séance régulière du Conseil ; il est 20 h.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

- 1 Ouverture de la séance régulière
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal tenue le lundi 4 mai 2026
- 4 Adoption des comptes à payer
- 5 Administration
 - 5.1 Adoption du règlement no 307-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux
 - 5.2 Adoption du règlement no 308-2026 sur la gestion contractuelle
 - 5.3 Adoption du budget de fonctionnement de l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse
 - 5.4 Désignation d'une personne responsable de l'application du règlement no 278-2021 concernant les animaux
- 6 Loisirs, sports et vie communautaire
- 7 Travaux Publics
- 8 Eau potable et eaux usées
- 9 Incendie – Sécurité publique et/ou civile
 - 9.1 Dépôt du rapport mensuel du Service des incendies
 - 9.2 Demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires à temps partiel au ministère de la Sécurité publique – années 2026-2027
- 10 Urbanisme
- 11 Dossiers et projets en cours
- 12 Correspondance
 - 12.1 Tournée des vainqueurs
- 13 Varia
- 14 Période de questions
- 15 Levée de la séance régulière

IL EST PROPOSÉ par : Jonathan Pelletier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU : D'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 4 MAI 2026

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

IL EST PROPOSÉ par : Michel-André Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU : D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du Conseil
tenue le lundi 4 mai 2026 et ce, sans modification.

4 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS MAI 2026

Location salle	980,33
Loyers	3 610,00
Permis	25,00
Vente bière bar	331,25
FQM Assurances (retour tracteurs)	9 626,88
Commission Scolaire Cote-Sud (matériel La Francolière)	243,43
Municipalité Berthier (1er versement déneigement)	53 372,16
MRC Montmagny	7 704,15
Écho (frais poste)	191,29
Ministère Agriculture (MAPAQ)	762 787,60
Déneigement rue du Rocher	574,00
Ministère des Transports	5 420,81
Fond assurances des municipalités	2 692,33
Bac à compost	80,00
Qdigo (1-20 mai)	3 910,78
Ministre des Finances, remb. permis alcool	61,50
Inscription camp jour	520,00
TOTAL :	852 131,51

COMPTES À PAYER MAI 2026

Hydro-Québec,	
M. Paroisse (NOUV)	301,18
Usine eau	6 664,53
Garage	984,59
Caserne	650,33
Enseigne 4 chemins	38,83
Éclairage public	592,99
Climatisation loisirs	192,07
Clignotants	51,42
.....	9 475,91
Telus,	
Ascenseur	65,83
Regroupement de lignes	346,77
Connexion affaires	365,91
.....	778,51
Vidéotron,	
Bibliothèque	102,91
Usine eau	63,24
.....	166,15
Telus Mobilité, cellulaires loisirs, garage, dg	267,51
Énergir,	
Garage	720,41
Maison paroisse	1 363,38
Loisirs	1 579,67
Caserne	569,64
.....	4 233,10
Visa, divers	4 656,73
Ministre Revenu Québec, remise avril 2026	16 524,87
Ministre Revenu Québec, remise avril p.a. 2026	813,33
Revenu Canada, remise avril 2026	5 840,78
Retraite Québec, remise avril 2026	490,05
Fabrique, loyer juin 2026 Bibliothèque du Rocher	350,00

Remb. cellulaires mai 2026	
Maxime Blais.....	25,00
Claude St-Laurent.....	25,00
Stéphane Chouinard	25,00
Poste Canada, frais de poste envoi L'Écho	75,00
L'Écho, publication mai 2026, cotisation membre pompier	143,85
OHMB, contribution PSL mai 2026.....	973,54
Aquatech, forfaitaire mai 2026.....	31,96
Régie L'Islet Montmagny, gestion et transport avril 2026	11 440,01
Energycycle, enfouissement avril 2026	2 793,47
Biogénie, compostage avril 2026.....	3 449,09
Philippe Gosselin, diesel	599,11
Supérieur propane, location cylindre	2 252,25
Orizon mobile, frais radio mai 2026	4,60
6temTi, facturation mensuelle mai.....	1 250,93
Linde Canada, oxygène.....	121,87
Ultramar, essence	2 296,27
Buropro Citation, cartouche encre usine eau, carte horodateur, copies facturables mai.....	466,72
Macpek, nettoyeur, imperméabilisant à tissu, boyau, collet.....	875,81
Linde Canada, oxygène	101,38
Les Concassés du Cap, résidus vert, collecte encombrants.....	137,06
Maxime Blais, remb. 38 km formation pompier.....	2 997,49
Jayke Moisan-Gagné, 214 km formation pompier.....	16,34
Fabrication Blais Métal, tige acier, fer angle, plaque acier	92,02
Les Entreprises JRM, matériel recyclé.....	419,38
Municipalité Berthier-sur-Mer, entraide incendie	5 547,86
MRC Montmagny, vidange fosse septique urgence, formation CCU (avril), canne à pêche	617,70
Modellium, portail citoyen.....	1 974,29
Emco, asphalte froid.....	3 244,02
CDTEC, étalonnage et certification détecteur portable 4 gaz	1 521,12
ARS, mèches, dents carbure.....	390,92
Réal Huot, indicateur borne-fontaine jaune	890,22
Air liquide, bouteille	86,23
V-TO, fournitures nettoyage.....	238,83
Cleartech, électrode ph.....	121,74
Sani Gear, lavage habit pompier et réparation	744,98
Christian Collin, support technique Bibliothèque du Rocher	2 037,14
Maxmar, tonte pelouse 2026 (versement mai)	116,67
Boulon-Hydraulique CMT,	2 146,43
Weed-man, fertilisation 2026 (versement mai).....	18,95
Ville de Montmagny, entraide incendie.....	2 199,60
Garage Minville, chaîne d'embrayage Kubota	656,26
Monyvill, déneigement.....	152,00
Radiateurs Acme, balai rue.....	959,35
Sinto, antirouille, huile et cire	3 245,21
Wurth, scellant tuyau, nettoyeur.....	259,24
Marguerite Bouffard, entretien loisirs	513,02
Jocelyne Noël, entretien bureau	137,50
Pièces auto GGM, balai rue.....	120,00
Avantis,	
Garage.....	160,01
Baseball	262,69
Loisirs	154,87
Divers.....	10,18
Parc Olivier Tremblay	372,29
TOTAL :	1 206,91
	2 006,94
	103 971,35

Je soussignée, Isabelle Mercier, directrice générale et greffière trésorière de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par : Éric Campagna

ET UNANIMEMENT RÉSOLU : D'adopter les comptes à payer tels que présentés.

5 ADMINISTRATION

5.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 307-2026 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité a adopté, le 15 février 2022 le Règlement numéro 282-2022 édictant un Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, RLRQ c. E-15.1.0.1 (ci-après la « LEDMM »), toute municipalité doit, avant le 1er mai qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification;

ATTENDU qu'il y a lieu, en conséquence, d'adopter un code d'éthique et de déontologie des élu(e)s révisé;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la LEDMM, pour l'adoption d'un tel code révisé, ont été respectées;

ATTENDU QUE le présent règlement a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du Conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du Conseil de la Municipalité, d'un autre organisme;

ATTENDU QUE le présent règlement est adopté en vertu de l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, RLRQ, c. E-15.1.0.1;

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par : Mélyssa Talbot-Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU : Que le règlement no 307-2026 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux soit adopté.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

5.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 308-2026 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

ATTENDU QUE l'article 7 de la Loi sur les contrats des organismes municipaux, RLRQ c. C-65.01 (ci-après la « LCOM ») oblige les municipalités à adopter un règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite, comme le lui permet l'article 9 de la LCOM de prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM;

ATTENDU qu'en conséquence, les articles 30 et 80 de la LCOM ne s'appliquent plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement;

ATTENDU QUE le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 4 mai 2026;

ATTENDU QUE le présent règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM, ce seuil étant, depuis le 1er janvier 2026, de 139 000 \$, lequel seuil est ajusté selon l'inflation;

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par : Michel-André Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU : Que le règlement no 308-2026 sur la gestion contractuelle soit adopté.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

5.3 ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉVISÉ DE L'OFFICE D'HABITATION MONTMAGNY-BELLECHASSE

ATTENDU QUE la Municipalité se doit d'adopter les budgets approuvés par la Société d'habitation du Québec (SHQ);

ATTENDU QUE le budget du nouveau programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM) n'est pas inclus dans le budget de fonctionnement de base;

ATTENDU QUE la Municipalité devrait prévoir un montant maximum pour des travaux d'entretien non prévus au budget de fonctionnement pour permettre à l'Office d'être en mesure d'effectuer certains travaux de réparation.

ATTENDU QUE l'Office informera la Municipalité des travaux à faire dans ses ensembles immobiliers non-conventionnés;

ATTENDU QUE l'Office demandera à la Municipalité des approbations supplémentaires si le montant prévu au budget est dépassé.

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par : Mario Simard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU : Que le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adopte le budget révisé de fonctionnement 2026 de l'Office d'habitation Montmagny Bellechasse tel que présenté par la SHQ en date du 13 mai 2026. Ce budget prévoit des revenus de 269 496 \$ et des dépenses de 361 005 \$.

5.4 DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE RESPONSABLE DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NO 278-2021 CONCERNANT LES ANIMAUX

ATTENDU QUE le règlement no 278-2021 concernant les animaux prévoit qu'une personne peut être dûment autorisée par résolution du Conseil afin d'assurer l'application de tout ou partie du règlement ;

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par : Mélyssa Talbot-Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU : De désigner le directeur des Travaux publics à titre de personne désignée responsable de l'application du règlement no 278-2021 concernant les animaux sur le territoire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Que cette personne soit autorisée à appliquer les dispositions du règlement, incluant l'émission de constats d'infraction lorsque applicable.

6 LOISIRS

7 TRAVAUX PUBLICS

8 EAU POTABLE ET EAUX USÉES

9 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET/OU CIVILE

9.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR MAI 2026

Le rapport mensuel du Service des incendies pour mai 2026 est déposé au Conseil.

9.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES À TEMPS PARTIEL AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – ANNÉE 2026-2027

CONSIDÉRANT que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit pour les années 2019-2027;

CONSIDÉRANT que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud prévoit la formation d'un pompier pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Montmagny en conformité avec l'article 6 du Programme;

IL EST PROPOSÉ par : Mario Simard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU : De présenter une demande d'aide financière pour la formation d'un pompier pour le programme Pompier 1 dans le cadre de l'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique.

De transmettre copie de la présente résolution à la MRC de Montmagny ainsi qu'au Service de la sécurité incendie et de la sécurité civile de la Ville de Montmagny.

10 URBANISME

11 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

12 CORRESPONDANCE

12.1 TOURNÉE DES VAINQUEURS

La Municipalité a reçu une demande de commandite de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny pour l'activité Tournée des Vainqueurs 2026 qui aura lieu le 15 août prochain.

Après analyse et discussions :

IL EST PROPOSÉ par : Jonathan Pelletier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU : D'accorder une commandite au montant de 500 \$ à la Tournée des vainqueurs de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

D'autoriser le droit de passage des cyclistes de l'événement Tournée des Vainqueurs sur le territoire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, selon le parcours fourni par les organisateurs.

13 VARIA

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 QUELQUES QUESTIONS SONT POSÉES PAR DES CONTRIBUABLES PRÉSENTS À LA SÉANCE SUR LES SUJETS SUIVANTS :

Formation pompier

Seuil de la gestion contractuelle

Retour sur l'article du journal L'Écho page 14 sur l'histoire de l'église

Installation des affiches Maximum 30 km/h et des balises de la piste cyclable

Sentier VTT

Finition du Parc Francofun

Bordure de rue 2^e Rue Ouest

15 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

L'ordre du jour étant épuisé,

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par : Éric Campagna

ET UNANIMEMENT RÉSOLU : D'accepter de lever la séance régulière du Conseil.

Il est présentement 20 h 22.

Je, Isabelle Collin, mairesse suppléante de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES 2026

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	60,00 \$	311,00 \$
Quart de page	73,00 \$	453,00 \$
Demi-page	121,00 \$	754,00 \$
Page	150,00 \$	1 314,00 \$
Couvert C4 couleurs	186,00 \$	1 489,00 \$
Bandeau 1^{re} page couleurs	186,00 \$	1 489,00 \$
Demi-Bandeau 1^{re} page couleurs	127,00 \$	805,00 \$

Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Petite annonce 8,00 \$ (taxes incluses)

ABONNEMENT 50,59 \$ (taxes incluses)

Tarifs valides pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec Cynthia Fournelle à CPS Média : cfournelle@cpsmedia.ca

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (G0R 3A0).

Tirage : 735 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu 911

Municipalité.....418 259-7228



LA MALADIE D'ALZHEIMER



L'Alzheimer est une maladie dégénérative affectant à la fois les fonctions mentales, notamment la mémoire, les comportements et l'humeur.

Saviez-vous que :

- Sa progression est généralement lente mais constante; sa durée moyenne est de 7 à 10 ans.
- Près de 8 % des Canadiens de plus de 65 ans en sont atteints.
- C'est la principale cause de démence et la septième cause de décès au Canada.
- Le décès est le plus souvent causé par des complications reliées à la maladie.

Parmi les facteurs de risque identifiés, on retrouve :

- L'âge;
- Les antécédents familiaux;
- Certains traumatismes crâniens;
- Le sexe féminin;
- Les maladies vasculaires et le diabète;
- Le tabagisme.

Il n'existe aucun traitement qui permet de guérir la maladie d'Alzheimer. Les traitements visent plutôt à ralentir l'évolution de la maladie et à prolonger l'autonomie.

Consultez votre professionnel de la santé pour en apprendre davantage.

Proxim

VINCENT LAMONDE BOULET

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728

Peu importe le p'tit creux



Casse-croûte chez Mike



de 11 h à 21 h

TOUS LES JOURS

JUSQU'À L'ACTION DE GRÂCE

www.facebook.com/Casse-Croûte-Chez-Mike

418 259-2447



570, chemin St-François ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud